

Paris, le 28 mai 2014

**Commission nationale de recensement général des votes
pour l'élection des représentants au Parlement européen**

**PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION
DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN**

N° : HRUX1412363X

La Commission nationale de recensement général des votes pour l'élection des représentants au Parlement européen,

Vu le code électoral ;

Vu la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 modifiée relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu la loi n° 2014-172 du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 79-160 du 28 février 1979 modifié portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le décret n° 2014-378 du 28 mars 2014 fixant le nombre de sièges et le nombre de candidats par circonscription pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le décret n° 2014-379 du 29 mars 2014 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le décret du 12 mai 2014 fixant la composition de la commission prévue à l'article 22 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu les procès-verbaux des commissions locales de recensement ;

Vu les réclamations inscrites sur les procès-verbaux et communiquées à la commission nationale ;

Vu les autres pièces portées à la connaissance de la commission nationale ou produites à la demande de celle-ci ;

Considérant, en premier lieu, qu'aux termes des dispositions ajoutées au troisième alinéa de l'article L. 65 du code électoral par la loi du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections, dont il a été fait application pour la première fois dans un scrutin national : « Les bulletins blancs sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en

est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc » ; qu'en l'absence de toute disposition réglementaire précisant soit à titre spécifique, soit par renvoi à l'article R. 30 du code électoral, qui définit les règles applicables aux bulletins « imprimés », les caractéristiques éventuelles auxquelles doivent le cas échéant répondre les bulletins blancs en cause, il n'y a pas lieu d'exiger que ceux-ci respectent les prescriptions fixées, notamment en matière de grammage et de format, par l'article R. 30 ; qu'il convient par voie de conséquence, dans le souci de respecter la volonté du législateur, de regarder comme bulletin blanc tout bulletin de papier blanc, quel que soit son format ou son grammage, dès lors qu'il ne comporte aucun signe de reconnaissance et n'est affecté d'aucune autre cause de nullité ; qu'en l'espèce, la comptabilisation des votes blancs émis au moyen de bulletins en papier a donné lieu à des pratiques divergentes, tant au stade du dépouillement des bulletins de vote qu'à celui de la vérification des résultats par les commissions locales de recensement ; qu'il apparaît que dans certains cas, les bulletins blancs émis ont été comptés comme nuls, au motif qu'ils ne respectaient pas la taille ou le grammage fixés par l'article R. 30 du code électoral ; qu'afin de faire prévaloir l'intention non équivoque des électeurs, les résultats des commissions locales ont été redressés par la comptabilisation de tels bulletins en tant que bulletins blancs, chaque fois que les éléments fournis le permettaient ; qu'en revanche, il n'a pas été possible de procéder ainsi lorsque ces éléments ne permettaient pas d'identifier de manière suffisamment précise les bureaux ou le nombre de bulletins en cause ; que cette circonstance n'a aucune incidence sur le décompte des suffrages exprimés ;

Considérant, en deuxième lieu, qu'aux termes de l'article R. 66-2 du code électoral : « Sont nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement : / (...) 2° Les bulletins établis au nom d'un candidat ou d'une liste dont la candidature n'a pas été enregistrée » ; que, dans certaines communes, à la suite de probables erreurs d'acheminement, ont été mis à la disposition des électeurs les bulletins des listes de candidats enregistrées dans une autre circonscription que celle dont relevaient les communes en cause, en lieu et place de la liste des candidats de la même étiquette politique enregistrée dans la circonscription ; qu'il résulte des dispositions précitées que ces bulletins ne peuvent qu'être regardés comme nuls et sont insusceptibles d'être réattribués à la liste candidate dans la circonscription considérée ;

Considérant, en troisième lieu, qu'aux termes de l'article R. 67 du code électoral, « (...) le procès-verbal des opérations électorales (...) est établi en deux exemplaires, signés de tous les membres du bureau » ; que l'omission regrettable de cette formalité, signalée, dans certains cas, par les commissions locales de recensement, a conduit à la vérification de la cohérence des résultats portés aux procès-verbaux avec ceux mentionnés sur les feuilles de pointage ; que ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie de nature à justifier que soient écartés les résultats d'un bureau de vote ;

Considérant, enfin, que les commissions locales ont été conduites à rectifier, à bon droit, diverses erreurs de comptage, de calcul ou de saisie ; que la commission nationale a procédé elle-même à diverses rectifications d'erreurs de même nature figurant dans les résultats retenus par plusieurs commissions locales ;

Considérant que, compte tenu de l'ensemble des rectifications ainsi opérées, les résultats du scrutin du 25 mai 2014 doivent être arrêtés par département ou collectivité, conformément aux tableaux annexés à la présente proclamation, et se présentent ainsi qu'il suit, par circonscription :

1 - Circonscription Nord-Ouest

Electeurs inscrits : 6 602 270

Votants : 2 837 669

Suffrages exprimés : 2 719 141

1. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	45 673
2. Liste « Liste Europe Ecologie »	194 595
3. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	1 974
4. Liste « Radicalement citoyen »	1 291
5. Liste « Citoyens du vote blanc »	17 876
6. Liste « Pour une Europe des travailleuses et des peuples envoyons valser l'austérité et le gouvernement! »	12 426
7. Liste « Europe décroissance nord ouest »	1 018
8. Liste « UPR Nord-Ouest »	11 517
9. Liste « Non à l'austérité. Pour l'humain d'abord liste du front de gauche »	173 531
10. Liste « Nous citoyens »	40 508
11. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	255 108
12. Liste « Choisir notre Europe »	320 250
13. Liste « Nouvelle donne »	65 642
14. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	4 730
15. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Jérôme Lavrilleux »	509 939
16. Liste « Liste bleu marine. Oui à la France, non à Bruxelles »	914 222
17. Liste « Europe citoyenne »	11 859
18. Liste « Parti fédéraliste européen »	4 224
19. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan »	113 097
20. Liste « Communistes »	1 394
21. Liste « Les pirates pour une Europe des citoyens »	6 075
22. Liste « Force vie Nord Ouest »	12 192

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 2. « Liste Europe Ecologie »

1 Mme DELLI Karima

Pour la liste 11. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »

1 M. RIQUET Dominique

Pour la liste 12. « Choisir notre Europe »

1 M. PARGNEAUX Gilles

Pour la liste 15. « Pour la France, agir en Europe avec Jérôme Lavrilleux »

1 M. LAVRILLEUX Jérôme

2 Mme SAÏFI Tokia

Pour la liste 16. « Liste bleu marine. Oui à la France, non à Bruxelles »

1 Mme LE PEN Marine

2 M. BRIOIS Steeve
3 Mme TROSZCZYNSKI Mylène
4 M. BAY Nicolas
5 Mme GODDYN Sylvie

2 - Circonscription Ouest

Electeurs inscrits : 6 353 572
Votants : 2 855 509
Suffrages exprimés : 2 724 712

1. Liste « Force vie »	39 482
2. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	33 212
3. Liste « Choisir notre Europe »	425 722
4. Liste « La France se réveille »	4 444
5. Liste « Liste Europe Ecologie »	282 167
6. Liste « Mouvement socialiste alternatif (MSA) »	543
7. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan »	98 635
8. Liste « Communistes »	846
9. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Alain Cadec »	535 059
10. Liste « Citoyens du vote blanc »	26 718
11. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	455
12. Liste « Nous te ferons Europe ! »	83 041
13. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	4 405
14. Liste « Parti fédéraliste européen »	955
15. Liste « Front de gauche - Rompre avec l'austérité pour refonder l'Europe »	141 341
16. Liste « Démocratie réelle »	1 158
17. Liste « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »	526 019
18. Liste « Nouvelle donne »	96 064
19. Liste « Décroissance ouest »	1 347
20. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	334 963
21. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	2 634
22. Liste « UPR ouest »	9 712
23. Liste « La Bretagne pour une Europe sociale - breizhiz dorn-ha-dorn gant poblou Europa »	27 432
24. Liste « Nous citoyens »	35 758
25. Liste « Pour une Europe des travailleuses et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement »	12 600

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 3. « Choisir notre Europe »

1 Mme THOMAS Isabelle
2 M. MAUREL Emmanuel

Pour la liste 5. « Liste Europe Ecologie »
1 M. JADOT Yannick

Pour la liste 9. « Pour la France, agir en Europe avec Alain Cadec »
1 M. CADEC Alain
2 Mme MORIN-CHARTIER Elisabeth
3 M. JOULAUD Marc

Pour la liste 17. « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »
1 M. LEBRETON Gilles
2 Mme BERGERON Joëlle

Pour la liste 20. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »
1 M. ARTHUIS Jean

3 - Circonscription Est

Electeurs inscrits : **5 882 396**

Votants : **2 538 339**

Suffrages exprimés : **2 428 400**

1. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Nadine Morano »	551 809
2. Liste « Est décroissance 2014 »	922
3. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	32 917
4. Liste « Parti fédéraliste européen grand est »	5 371
5. Liste « Choisir notre Europe »	321 563
6. Liste « Pour une Europe des travailleuses et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement! »	8 124
7. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	223 280
8. Liste « Alliance écologiste indépendante »	56 787
9. Liste « Citoyens du vote blanc »	11 050
10. Liste « Force vie »	12 844
11. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	4 710
12. Liste « Europe citoyenne »	9 057
13. Liste « Nous citoyens »	31 353
14. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	773
15. Liste « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »	703 809
16. Liste « Liste Europe Ecologie »	155 694
17. Liste « Pour l'union, une génération d'action ! »	382
18. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan »	101 020
19. Liste « Communistes »	285
20. Liste « Nouvelle donne »	59 340

21. Liste « UPR Est »	8 377
22. Liste « Rompre et refonder l'Europe - Liste Front de gauche soutenue par Jean-Luc Mélenchon »	127 269
23. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	1 664

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 1. « Pour la France, agir en Europe avec Nadine Morano »

- 1 Mme MORANO Nadine
- 2 M. DANJEAN Arnaud
- 3 Mme SANDER Anne

Pour la liste 5. « Choisir notre Europe »

- 1 M. MARTIN Edouard

Pour la liste 7. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »

- 1 Mme GRIESBECK Nathalie

Pour la liste 15. « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »

- 1 M. PHILIPPOT Florian
- 2 Mme MONTEL Sophie
- 3 M. JALKH Jean-François
- 4 Mme BILDE Dominique

4 - Circonscription Sud-Ouest

Electeurs inscrits : 6 482 882

Votants : 3 078 367

Suffrages exprimés : 2 941 074

1. Liste « Parti fédéraliste européen »	272
2. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	25 264
3. Liste « Euskadi Europan »	7 396
4. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	401
5. Liste « Bleu marine - Oui à la France, non à Bruxelles »	726 797
6. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	253 069
7. Liste « Nous citoyens »	27 032
8. Liste « Programme libertaire pour une Europe exemplaire contre le sexisme et la précarité »	499
9. Liste « Front de gauche »	252 197
10. Liste « Europe citoyenne »	25 560
11. Liste « So pirate »	14 432
12. Liste « Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement »	15 799
13. Liste « Choisir notre Europe »	462 737

14. Liste « Europe Ecologie »	337 554
15. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Michèle Alliot-Marie »	544 551
16. Liste « Nouvelle donne »	88 465
17. Liste « Citoyens du vote blanc »	21 732
18. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	6 746
19. Liste « UPR Sud-Ouest »	8 048
20. Liste « Démocratie réelle »	669
21. Liste « Force vie »	23 050
22. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan »	91 885
23. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	4 705
24. Liste « Liste antiremplaciste - Non au grand remplacement »	1 337
25. Liste « Occitània, per una Euròpa dels pòbles »	877

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 5. « Bleu marine - Oui à la France, non à Bruxelles »

1 M. ALIOT Louis

2 Mme MELIN Joelle

3 M. FERRAND Edouard

Pour la liste 6. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »

1 M. ROCHEFORT Robert

Pour la liste 9. « Front de gauche »

1 M. MELENCHON Jean-Luc

Pour la liste 13. « Choisir notre Europe »

1 Mme ROZIÈRE Virginie

2 M. ANDRIEU Éric

Pour la liste 14. « Europe Ecologie »

1 M. BOVÉ José

Pour la liste 15. « Pour la France, agir en Europe avec Michèle Alliot-Marie »

1 Mme ALLIOT-MARIE Michèle

2 M. PROUST Franck

5 - Circonscription Sud-Est

Electeurs inscrits : 7 982 510

Votants : 3 429 265

Suffrages exprimés : 3 318 163

1. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Renaud Muselier »

743 343

2. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »

3 371

3. Liste « Espéranto, langue commune équitable pour l'Europe »	5 898
4. Liste « Parti pirate Sud-Est »	2 130
5. Liste « Communistes »	771
6. Liste « Démocratie réelle »	1 374
7. Liste « Europe Ecologie »	309 168
8. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	397
9. Liste « Régions et peuples solidaires »	24 920
10. Liste « Pour une Europe utile aux français »	355
11. Liste « Alliance écologiste indépendante »	71 153
12. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	29 872
13. Liste « Front national »	935 182
14. Liste « Force vie »	14 175
15. Liste « L'Europe de la finance, ça suffit! Place au peuple ! »	197 754
16. Liste « Parti fédéraliste européen »	5 864
17. Liste « UPR Sud-Est »	13 865
18. Liste « Nouvelle donne »	104 407
19. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	280 091
20. Liste « Mayaud hors bords »	98
21. Liste « Nous citoyens »	49 638
22. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan »	130 223
23. Liste « Choisir notre Europe »	394 114

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 1. « Pour la France, agir en Europe avec Renaud Muselier »

1 M. MUSELIER Renaud

2 Mme GROSSETÊTE Françoise

3 M. DANTIN Michel

Pour la liste 7. « Europe Ecologie »

1 Mme RIVASI Michèle

Pour la liste 13. « Front national »

1 M. LE PEN Jean-Marie

2 Mme ARNAUTU Marie-Christine

3 M. GOLLNISCH Bruno

4 Mme D'ORNANO Mireille

5 M. MARTIN Dominique

Pour la liste 15. « L'Europe de la finance, ça suffit! Place au peuple ! »

1 Mme VERGIAT Marie-Christine

Pour la liste 19. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »

1 Mme GOULARD Sylvie

Pour la liste 23. « Choisir notre Europe »
1 M. PEILLON Vincent
2 Mme GUILLAUME Sylvie

6 - Circonscription Massif central-Centre

Electeurs inscrits : 3 371 274

Votants : 1 553 394

Suffrages exprimés : 1 472 998

1. Liste « Communistes »	462
2. Liste « Europe décroissance »	316
3. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	3 390
4. Liste « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »	356 098
5. Liste « Nous citoyens »	15 979
6. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Brice Hortefeux »	314 959
7. Liste « Europe citoyenne »	7 574
8. Liste « Nouvelle donne »	41 905
9. Liste « Syndicat de lutte contre les banques »	129
10. Liste « Choisir notre Europe »	233 079
11. Liste « Piratons l'Europe »	560
12. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	1 016
13. Liste « Alliance écologiste indépendante »	30 480
14. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	19 740
15. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	321
16. Liste « Force vie »	234
17. Liste « Parti fédéraliste européen »	190
18. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan »	67 729
19. Liste « Front de gauche »	110 087
20. Liste « UPR Massif-central-Centre »	4 731
21. Liste « Régions et peuples solidaires »	245
22. Liste « Europe Ecologie »	101 331
23. Liste « Citoyens du vote blanc »	15 592
24. Liste « Démocratie réelle »	369
25. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	146 482

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 4. « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »
1 M. MONOT Bernard
2 Mme POTHAIN Jeanne

Pour la liste 6. « Pour la France, agir en Europe avec Brice Hortefeux »

1 M. HORTEFEUX Brice

2 Mme DELAHAYE Angélique

Pour la liste 10. « Choisir notre Europe »

1 M. DENANOT Jean-Paul

7 - Circonscription Ile-de-France

Electeurs inscrits : **8 087 036**

Votants : **3 152 285**

Suffrages exprimés : **3 066 011**

1. Liste « Régions et peuples solidaires »	594
2. Liste « Nous citoyens »	66 075
3. Liste « Europe solidaire »	3 766
4. Liste « Liste Europe Ecologie »	296 766
5. Liste « Europe décroissance »	1 035
6. Liste « Cannabis sans frontières stop la prohibition »	7 176
7. Liste « Pour la France, agir en Europe avec Alain Lamassoure »	667 991
8. Liste « Parti fédéraliste européen »	888
9. Liste « Pour une France royale au cœur de l'Europe »	780
10. Liste « Ensemble pour une Europe équitable »	1 400
11. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	367 513
12. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	4 337
13. Liste « Communistes »	789
14. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan »	117 103
15. Liste « Citoyens du vote blanc »	17 122
16. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	8 852
17. Liste « Alliance écologiste indépendante »	53 246
18. Liste « Choisir notre Europe »	437 678
19. Liste « Stop à l'Europe de la finance - L'humain d'abord ! Front de gauche »	198 534
20. Liste « Démocratie réelle »	880
21. Liste « Pour une Europe libre »	4 334
22. Liste « UPR-IdF »	17 864
23. Liste « L'Europe de Marrakech à Istanbul »	234
24. Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs »	26 070
25. Liste « Europirates d'IdF »	14 596
26. Liste « Nouvelle donne »	93 911
27. Liste « Europe citoyenne »	71 887
28. Liste « Parti européen »	945
29. Liste « Force vie »	36 731
30. Liste « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »	521 093

31. Liste « Pour une Europe des travailleuses et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement » 25 821

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 4. « Liste Europe Ecologie »

1 M. DURAND Pascal
2 Mme JOLY Eva

Pour la liste 7. « Pour la France, agir en Europe avec Alain Lamassoure »

1 M. LAMASSOURE Alain
2 Mme DATI Rachida
3 M. JUVIN Philippe
4 Mme LE GRIP Constance

Pour la liste 11. « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »

1 Mme DE SARNEZ Marielle
2 M. CAVADA Jean-Marie

Pour la liste 18. « Choisir notre Europe »

1 Mme BERÈS Pervenche
2 M. BALAS Guillaume
3 Mme REVAULT D'ALLONNES-BONNEFOY Christine

Pour la liste 19. « Stop à l'Europe de la finance - L'humain d'abord ! Front de gauche »

1 M. LE HYARIC Patrick

Pour la liste 30. « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »

1 M. CHAUPRADE Aymeric
2 Mme BOUTONNET Marie-Christine
3 M. SCHAFFHAUSER Jean-Luc

8 - Circonscription Outre-Mer

Electeurs inscrits : 1 782 772

Votants : 303 065

Suffrages exprimés : 285 262

1. Liste « Alliance des régionalistes, écologistes et progressistes des outre-mer régions et peuples solidaires »	4 467
2. Liste « Alliance écologiste indépendante »	93
3. Liste « L'union pour les outremer »	52 017
4. Liste « Liste bleu marine - Non à Bruxelles, oui à la France »	29 241
5. Liste « UDI Modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo »	24 059
6. Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe »	940
7. Liste « Liste Europe Ecologie »	19 167

8. Liste « UPR Outre-mer »	2 793
9. Liste « Mouvement citoyens réunionnais »	827
10. Liste « Parti fédéraliste européen »	48
11. Liste « Lutte ouvrière et combat ouvrier »	9 743
12. Liste « Ultramarins et ultramarines, merci ! »	225
13. Liste « Choisir notre Europe »	55 214
14. Liste « 100 000 votes contestataires et constructifs d'outre-mer en Europe »	1 545
15. Liste « Synergie Europe outre-mer »	1 192
16. Liste « Pour la France des outre-mer, agir en Europe avec l'UMP »	76 168
17. Liste « Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan »	4 749
18. Liste « Europe citoyenne »	1 912
19. Liste « Féministes pour une Europe solidaire »	862

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste 3. « L'union pour les outremer »

1 M. OMARJEE Younous

Pour la liste 13. « Choisir notre Europe »

1 M. MANSCOUR Louis-Joseph

Pour la liste 16. « Pour la France des outre-mer, agir en Europe avec l'UMP »

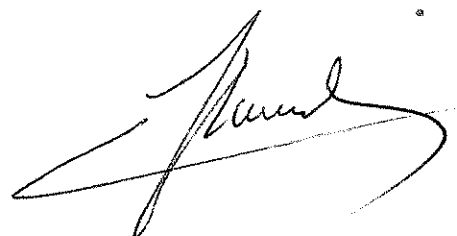
1 M. PONGA Maurice



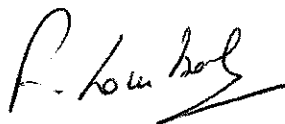
Marcel POCHARD
Conseiller d'Etat honoraire



Janine DRAI
Conseiller à la Cour
de cassation



Jacques-André TROESCH
Conseiller maître honoraire à la
Cour des comptes



Fabienne LAMBOLEZ
Maître des requêtes
au Conseil d'Etat



Cyril ROTH
Conseiller référendaire
à la Cour de cassation